



Ouagadougou, le

24 DEC 2025

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation porte à la connaissance du public qu'il est ouvert un examen probatoire pour le recrutement des candidats de nationalités autres que Burkinabè pour des formations au Diplôme d'Etudes Spécialisées (D.E.S.) dans les filières de spécialités ci-après :

	INTITULE DU D.E.S.	CAPACITE D'ACCUEIL EN 1 ^{ère} ANNEE	PUBLIC CIBLE*
1	Anatomie et de Cytologie, Pathologique Humaine	04	Docteur en médecine (diplôme d'Etat) et personnes titulaires de tout autre diplôme reconnu équivalent
2	Anesthésie Réanimation	01	
3	Cardiologie	05	
4	Chirurgie Générale	05	
5	Chirurgie pédiatrique	04	
6	Dermatologie-vénérologie	02	
7	Gynécologie-Obstétrique	05	
8	Hépato-Gastro-Entérologie	06	
9	Maladies infectieuses	06	
10	Médecine d'urgence (Urgence médico-chirurgicale)	10	
11	Médecine interne	03	
12	Néphrologie	05	
13	Neurochirurgie	03	
14	Neurologie	05	
15	Ophtalmologie	05	
16	ORL et Chirurgie Cervico-Faciale	05	
17	Orthopédie-Traumatologie	10	
18	Pédiatrie	10	
19	Pneumo-Phtisiologie	05	

20	Psychiatrie	05	
21	Radiodiagnostic et Imagerie Médicale	04	
22	Rhumatologie	02	
23	Santé et Sécurité au travail	13	
24	Stomatologie et Chirurgie Maxillo-Faciale	06	
25	Urologie-Andrologie	03	
26	Biologie clinique	05	Docteur en médecine ou en pharmacie (diplôme d'Etat) et personnes titulaires de tout autre diplôme reconnu équivalent

*Les candidatures peuvent provenir des pays de la zone UEMOA et hors UEMOA.

I. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200 francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, datée et signée du candidat, donnant son adresse exacte (e-mail bien lisible et un numéro de téléphone fonctionnel) ;
- un extrait d'acte de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- un certificat de nationalité légalisé du pays d'origine ;
- un certificat médical de visite et de contre visite datant de moins de trois (3) mois ;
- un diplôme de Baccalauréat scientifique ou équivalent légalisé ;
- une copie légalisée du diplôme de Doctorat en Médecine ou en Pharmacie ;
- un curriculum vitae actualisé, daté et signé du candidat ;
- une lettre de recommandation ;
- une lettre de motivation.

II. SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme CampusFaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du 25 décembre 2025 à 00h00mn au 29 décembre 2025 à 23h59mn GMT.

A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de :

- créer un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) (s'il y a lieu);
- charger son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables sur la plateforme CampusFaso par Coris Money ; Moov Money ou Orange Money.

III. DEROULEMENT DE L'EXAMEN

	ETAPES	PERIODES
1	Dépôt des dossiers de candidature en ligne	du 25 au 29 décembre 2025
2	Examen des dossiers de candidature	le 30 décembre 2025
3	Délibération des résultats	le 30 décembre 2025
4	Publication des résultats	le 31 décembre 2025

Pour le Ministre et P/D
Le Secrétaire général



Pr Samuel PARE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques